Les types et les formes de phrases

Fiche de révision CRPE · 8 min de lecture · Programme de français du cycle 4 (BO n° 10 du 5 mars 2026), « Comprendre ce qu'est une phrase pour mieux lire et mieux écrire », cinquième et troisième : trois types et trois formes de phrases, forme emphatique

Toute phrase appartient à un type, et peut présenter en plus une forme : négative, passive, exclamative. Distinguer les deux plans est une compétence de l'étude de la langue de l'écrit 1.

Ce que le jury attend

Dans l'étude de la langue, le candidat doit dire de quel type est une phrase, puis, s'il y a lieu, quelle forme elle présente, et justifier les deux choix par des marques repérables. Le programme de cinquième demande d'identifier trois types de phrases et de reconnaître trois formes, la forme exclamative et la forme négative ; la forme emphatique est au programme de troisième (BO n° 10 du 5 mars 2026).

Les types de phrases : l'acte accompli

Il existe trois types d'actes fondamentaux, qui correspondent chacun à une structure distincte (Eduscol, niveau I, p. 25) :

- le **type déclaratif**, qui correspond à l'assertion : on présente ce que l'on dit comme vrai ;
- le **type interrogatif**, qui correspond à l'interrogation : on pose une question ;
- le **type impératif**, qui correspond à l'injonction : on donne un ordre.

> **EXEMPLE**
>
> - Déclaratif : *Cette chimiste travaille dans un laboratoire.*
> - Interrogatif : *Avez-vous terminé ?* ; *Qui a parlé ?*
> - Impératif : *Ouvrez la fenêtre.* ; *Qu'il sorte.* (Eduscol, niveau I, p. 25)

Le type interrogatif se repère à plusieurs marques : inversion du sujet (*Vas-tu à la plage ?*), locution *est-ce que* (*Est-ce que tu vas à la plage ?*), pronom ou adverbe interrogatif, ou simple intonation (*Tu vas à la plage ?*) (Eduscol, niveau II, p. 68). Eduscol distingue l'interrogation directe, qui se marque par un point d'interrogation, de l'interrogation indirecte, qui est une proposition subordonnée (*Je te demande si tu vas à la plage*) : cette dernière relève d'un type déclaratif (niveau II, p. 68).

MÉTHODE

Pour identifier le type d'une phrase :

1. chercher la structure : ordre sujet-verbe, inversion, pronom interrogatif, forme à l'impératif ;
2. vérifier la valeur pragmatique, c'est-à-dire l'acte réellement accompli ;
3. ne pas confondre les deux : une phrase de structure interrogative peut accomplir un ordre.

Eduscol donne l'exemple de « Peux-tu me passer le sel ? », qui correspond à une demande, donc au type impératif (niveau I, p. 26).

Les formes de phrases : ce qui s'ajoute au type

Les types sont obligatoires : une phrase est nécessairement déclarative, interrogative ou impérative. Les formes sont facultatives. Une phrase peut être de forme négative, passive ou exclamative, et les formes peuvent se cumuler (Eduscol, niveau I, p. 26).

- **Forme négative** : présence d'adverbes comme *ne... pas*, *ne... plus*, *ne... jamais* (niveau II, p. 73). Eduscol distingue la négation totale (*Elle n'aime pas le cinéma*), la négation partielle, qui porte sur un pronom, un déterminant ou un adverbe, et la négation exceptive, construite avec *ne... que* (niveau II, p. 73-74).
- **Forme passive** : le verbe principal est à la voix passive ; le complément d'agent est introduit par *par* ou *de* (niveau II, p. 76). *Bérénice aime Titus* devient *Titus est aimé par Bérénice*.
- **Forme exclamative** : le point d'exclamation, parfois seul, ou des mots exclamatifs comme *que*, *comme* ou le déterminant *quel* (niveau II, p. 77).

EXEMPLE

Le facteur n'a pas distribué le courrier aujourd'hui ! : type déclaratif, cumulant la forme négative et la forme exclamative (Eduscol, niveau I, p. 26).

Les autres formes : emphatique et impersonnelle

La **forme emphatique** met en relief un constituant par extraction (*c'est... que*, *c'est... qui*), par détachement (une virgule), ou par la combinaison des deux (niveau II, p. 78). Dans *Ton avocate pourra te conseiller*, l'extraction donne *C'est ton avocate qui pourra te conseiller*. Le détachement donne *Ton avocate, elle pourra te conseiller*.

La **forme impersonnelle** est une phrase dont le verbe est à la voix impersonnelle, et qui équivaut à une phrase non impersonnelle : *Il soufflait un vent de panique* équivaut à *Un vent de panique soufflait*. *Il pleuvait* n'est pas de forme impersonnelle, car il n'existe pas de phrase non impersonnelle correspondante (niveau II, p. 79). Les objectifs du BO n° 10 du 5 mars 2026 ne citent

pas cette forme : elle relève de la terminologie d'Eduscol, sans être attendue au programme de cycle 4.

ERREUR FRÉQUENTE

Erreur fréquente : prendre l'exclamation pour un type de phrase. Une phrase peut être déclarative et exclamative à la fois, comme *J'ai mal dormi aujourd'hui !* : le type est déclaratif, la forme est exclamative (Eduscol, niveau II, p. 77).

À RETENIR

- Le type dit l'acte accompli : affirmer (déclaratif), interroger (interrogatif), ordonner (impératif).
- La forme s'ajoute au type : négative, passive, exclamative, emphatique, impersonnelle.
- L'exclamation est une forme, non un type ; l'impératif peut se faire au subjonctif à la troisième personne (*Qu'il sorte*).

Pour aller plus loin

La phrase simple et la phrase complexe, qui se distinguent par le nombre de propositions, sont présentées dans la fiche sur la phrase simple et la phrase complexe. La forme passive, qui emploie le participe passé avec l'auxiliaire « être », touche à l'accord, traité dans la fiche sur l'accord du participe passé. Les temps employés dans chaque phrase sont présentés dans la fiche sur les temps de l'indicatif. Ce qu'une phrase exprime selon son temps relève d'une notion distincte, non traitée ici.

Sources

1. Programme de français et de mathématiques du cycle 4 (arrêté du 18 février 2026, NOR MENE2602912A, BO n° 10 du 5 mars 2026), annexe 1, Grammaire, « Comprendre ce qu'est une phrase pour mieux lire et mieux écrire » : cinquième (identifier trois types de phrases ; reconnaître trois formes, exclamative et négative) ; troisième (forme emphatique et ses modes de construction), consulté le 02/11/2026
2. La grammaire du français — Terminologie grammaticale (Eduscol, DGESCO), niveau I, 2.4, p. 25-26 (types de phrases) ; niveau I, 2.5, p. 26-27 (formes de phrases) ; niveau II, 1.7, p. 66-71 (types) ; niveau II, 1.8, p. 72-79 (formes), consulté le 02/11/2026

Rédigée le 02/11/2026, seconde vérification en cours.

travail-industrie.com · CRPE · document de révision indépendant, sans lien avec l'Éducation nationale ; il ne remplace pas les textes de référence.

Fiche en ligne : https://travail-industrie.com/concours/crpe/francais/types-et-formes-de-phrases · Quiz de la notion : https://travail-industrie.com/nos-formations-en-ligne/quizz/crpe-francais-types-et-formes-de-phrases

Généré le 03/11/2026.